



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Monsieur le Maire informe ses administrés que
le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire :*

**Mercredi 27 MAI 2020 à 20 h 30
Salle des Fêtes – chemin des Boulbennes**

Seulement 12 personnes extérieures pourront y assister

ORDRE DU JOUR

➤ Installation du Conseil Municipal

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints
- Charte des Elus

Le Maire
Alain PACE

